

ENTENTE SPÉCIFIQUE SUR LA MISE EN VALEUR ET LA PROTECTION DES PAYSAGES DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE

GALA RECONNAISSANCE DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ **LA MUNICIPALITÉ DE BEAUPRÉ REMPORTE LE PRIX PAYSAGE**

Beaupré, le 3 novembre 2015 – L'Entente spécifique sur la mise en valeur et la protection des paysages de la région de la Capitale-Nationale est heureuse de décerner le Prix Paysage à la Ville de Beaupré pour le projet Place des générations. Ce prix sera remis lors de la 15^e édition du Gala Reconnaissance de la Côte-de-Beaupré, ce jeudi, au Château Mont-Sainte-Anne.

« Nous sommes particulièrement fiers d'obtenir ce prix. Nous avons consacré beaucoup d'efforts afin que cet espace public soit aménagé et fréquenté par la population de Beaupré. » a déclaré M. Michel Paré, maire de Beaupré.

LE LAURÉAT

Cet espace public, dont la population a souhaité sa réalisation, offre divers événements à la population de Beaupré. Il s'intègre dans son environnement social, au centre de plusieurs services dédiés à plusieurs générations. Par son design, ses matériaux, son éclairage, le choix des végétaux et du mobilier urbain, la place s'intègre et met en valeur les lieux. La Place des générations réintroduit la notion de parvis de l'église comme place publique. Enfin, il s'agit d'un legs aux générations futures.

PRIX PAYSAGE

« Le Prix Paysage, remis pour une quatrième fois au Gala Reconnaissance de la Côte-de-Beaupré, vise à sensibiliser les acteurs du milieu à l'importance de conserver et de mettre en valeur les paysages, à encourager les bonnes pratiques et à récompenser les initiatives en matière de paysages». souligne Mme Lise Buteau, présidente de la Table de concertation sur les paysages des MRC de Charlevoix, Charlevoix-Est et La Côte-de-Beaupré.

« Nous sommes très heureux de décerner ce Prix Paysage à la Ville de Beaupré. Ce projet s'intègre dans un réseau d'espaces publics à Beaupré. Il valorise le patrimoine et une place publique centrale aménagée au cœur du noyau villageois. » a déclaré Mme Françoise Roy, chargée de projet à l'Entente spécifique sur les paysages de la Capitale-Nationale.

-30-

SOURCE :

Entente spécifique sur la mise en valeur et la protection des paysages de la région de la Capitale-Nationale | www.notrepanorama.com

POUR INFORMATION ET ENTREVUES :

Françoise Roy | paysages@cldcdb.net |

T 418 827-5256, poste 208